

NOTE D'INFORMATIONS - HM 5/2025 DU 22/09/2025**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16/09/2025**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 16/09/2025 à 20h en séance ordinaire pour délibérer des points suivants :

N° 15-2025 : Demande subvention AMISSUR pour les travaux des trottoirs

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de réfection des trottoirs piétonniers situés aux abords de l'abribus communal, trottoirs empruntés quotidiennement par les élèves de la maternelle au lycée domiciliés dans la commune de Foulcrey. Les travaux seront confiés à la société STV pour un montant 29.734,80 € TTC.

Le projet a fait l'objet d'une demande de subvention au titre d'Ambition Moselle mais la demande n'a malheureusement pu aboutir en raison de l'épuisement des crédits alloués au dispositif Ambition Moselle.

Monsieur le Maire informe son Conseil Municipal qu'il a tenté de solliciter le Département de la Moselle pour un subventionnement du projet au titre du dispositif AMISSUR. Malheureusement le projet consistant en la réfection des trottoirs et non la création, les travaux ne rentrent pas dans la liste des travaux éligibles et la subvention ne serait pas possible.

Le Conseil Municipal décide de reporter ces travaux à début 2026 afin de solliciter une nouvelle demande de subvention à Ambition Moselle en 2026 en espérant que celle-ci trouve une issue favorable. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 16-2025 : Rapport de la CLECT du 19 juin 2025 et révision de l'attribution de compensation

Monsieur le Maire présente le rapport de la CLECT de la CCSMS du 19 juin 2025. (Charges transférées au 01.04.2025 suite au transfert du centre aquatique de Sarrebourg à la CCSMS) et restitution du solde du FPIC 2016 prélevé sur les Attributions de Compensation (AC) dans le cadre du Pacte Fiscal de Solidarité pour les communes concernées).

Le conseil municipal approuve le rapport de la CLECT du 19 juin 2025. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 17-2025 : Bois forêt communale 2025/2026

Le Maire expose au conseil municipal les travaux en forêt, des dépenses et les recettes prévues sur 2025-2026 par l'ONF, ainsi que les prévisions pour le bois d'affouage.

Le conseil municipal décide de :

- prévoir un tarif différencié pour le bois d'affouage entre les habitants du village et les extérieurs,
- fixer le prix du stère à 12,00 € TTC le stère de bois pour les habitants de Foulcrey pour leur consommation personnelle
- fixer le prix du stère à 15 € TTC du stère pour les extérieurs pour leur consommation personnelle.
- précise qu'il y aura un tirage au sort du bois,
- décide que toutes les personnes qui n'auront pas fini leur lot à la fin de la saison devront payer la totalité du bois en fonction de la quantité attribuée. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 18-2025 : Devis fenêtres du presbytère et demande de subvention à la CCSMS au titre des fonds de concours à la rénovation énergétique

Le Maire propose des devis pour le remplacement des fenêtres et portes de l'ancien presbytère et la possibilité de solliciter une subvention auprès de la CCSMS pour le fonds de concours à la rénovation énergétique à hauteur de 10.000,00 €.

Le conseil municipal décide de retenir les devis de la société 3A pour un montant de 27.497,00 € HT et de demander la subvention auprès de la CCSMS de 10.000,00 €. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 19-2025 : Embauche occasionnelle d'un employé technique pour l'isolation du presbytère

Pour réaliser des travaux de rénovation des fenêtres du presbytère, il a été décidé par le Conseil Municipal de commencer l'isolation intérieure du bâtiment et pour ce faire, d'embaucher au titre de travail occasionnel un employé technique, pour une période de 6 mois à 20h hebdomadaire. Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 20-2025 : Actualisation des délégations du Conseil municipal à Monsieur le Maire (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Dans le cadre de l'actualisation de la loi 3DS et notamment en matière d'admission en non-valeur, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré modifie la délibération n°2020-14 du 28/05/2020 approuvant les délégations au Maire, en y ajoutant un point n°21 comme suit : « D'admettre en non-valeur les titres de recettes, ou certaines catégories d'entre eux, présentés par le comptable public, chacun de ces titres correspondant à une créance irrécouvrable. ». Adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

N° 21-2025 : Renouvellement des membres de l'AFR

Le Maire expose au Conseil que le dernier renouvellement du bureau de l'AFR pour une période de 6 ans avait été validé par décision du sous-préfet en date du 22/01/2019.

Il convient de renouveler le bureau :

La Chambre d'Agriculture ayant désigné 4 membres, le Conseil Municipal désigne lui aussi 4 membres : Messieurs Denis TOUSSAINT, Guy JAMBOIS, Thierry BONNETIER et Alain THOMAS pour siéger à l'AFR.

INFORMATIONS DIVERSES

Entretien tombes

Nous remercions les propriétaires ou leurs ayants droits de bien vouloir entretenir leurs sépultures familiales afin de garantir la propreté, le respect des défunts et la sécurité des usagers. Merci à chacun pour son attention et son engagement. Merci également à la bénévole qui a entretenu quelques tombes.

Maisons fleuries : 10 octobre 2025 à 18h à la salle des fêtes de Moussey :

Le jury des maisons fleuries 2025 de Foulcrey était des membres d'Avricourt, et ils ont décidé d'attribuer les 5 lots primés par le syndicat d'initiative « Aux sources du Sanon » à :

1^{er} prix MISCHLER Elisabeth, 2^{ème} FURLAN Sandrine, 3^{ème} MARCANDELLI Yvette, 4^{ème} MAIRE Hélène, 5^{ème} TUSSING Albert.

Une félicitation aux maisons qui ont bénéficiés et utilisés à bon escient le bon communal.

Fibre, fin du réseau cuivre :

Orange nous informe de la fermeture du réseau cuivre (Téléphone et ADSL) au plus tard le 31 janvier 2028. La fin de commercialisation aura lieu le 31 janvier 2026 et il ne sera plus possible de souscrire une offre autre que fibre sur notre commune.

Nous vous invitons à vous rapprocher de votre opérateur ou celui de votre choix pour déterminer l'offre de remplacement la mieux adaptée à vos besoins avant la date de fermeture.

Concessionnaires bois 2025/2026 :

Les personnes habitant Foulcrey et souhaitant faire du bois sont priées de s'inscrire en mairie avant le 30 septembre 2025 afin que le garde puisse évaluer les besoins et faire le nombre de lots en conséquence.

Il est rappelé que les inscrits doivent faire une utilisation personnelle du bois attribué et en aucun cas être destiné à la revente.

Fioul :

Comme les années précédentes, une commande groupée de fioul sera faite. Le tarif sera négocié en fonction du volume commandé. Prière de s'inscrire avant le 30 septembre 2025 pour livraison début octobre.

Fête patronale :

Le 12 octobre aura lieu la fête patronale. Comme les années précédentes, samedi soir l'ASLF organise une soirée pâté lorrain et le dimanche ouvrira une buvette salle Georges L'HÔTE.

Les manèges et le château gonflable seront mis à la disposition gracieuse de tous les enfants.

Le Maire, Michel HENRY